

Association Nationale des
Infirmières et Infirmiers
Luxembourgeois
3, rue Auguste Lumière
L - 1950 Luxembourg

Luxembourg, le 1er février 2017

**MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE,
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**
Monsieur le Ministre
Claude Meisch
18-20, Montée de la Pétrusse
L-2327 Luxembourg

Concerne: Avenir de la profession infirmière au Luxembourg

Monsieur le Ministre,

Le monde entier se heurte au problème de la pénurie de professionnels de santé et plus spécifiquement de professionnels infirmiers ainsi que des conséquences sur la santé publique qui en découlent. Tel est le contenu du rapport de la Commission de haut niveau sur l'Emploi en Santé et la Croissance économique de 2016: S'engager pour la santé et la croissance: Investir dans le personnel de santé. © Organisation Mondiale de la Santé 2016.

Suite à votre réponse à la question parlementaire 2105 du 31.05.2016 par rapport à la pénurie des infirmières formées au Luxembourg, l'Association Nationale des Infirmières et Infirmiers Luxembourgeois vous fait part de ses réflexions et questions au sujet de l'état actuel de la profession infirmière au Luxembourg.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour discuter la problématique en vue de contribuer à des solutions réalistes et réalisables.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous voudriez bien porter à nos réflexions, veuillez croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour le Conseil d'Administration de l'ANIL

Michèle Halsdorf
Présidente de l'ANIL